

A l'attention de Mr le commissaire enquêteur

Je viens par la présente exprimer mon avis défavorable concernant le projet d'aménagement du tronçon sur la RD 998 sur la commune de Bedoues Cocures.

A la lecture des différents documents, les arguments invoqués pour la réalisation de ce projet me permettent de penser que nous sommes sur un projet d'une envergure démesurée par rapport à la situation de cette voie et l'impact qu'il va avoir sur le village et ses habitants.

-De plus :

-pas d'accidents majeurs ou nombreux sur cette portion

-destruction d'un site emblématique (lieux de baignade en contre bas)

-destruction sur une grande surface de la biodiversité

- un volume de remblais considérable

-l'argument de la fréquentation touristique n'est pas suffisant à mes yeux pour dépenser autant d'argent public alors que beaucoup de travail d'entretien courant ou de sécurité reste à faire sur les voies communales (ponts et murets) et pour lequel le département participe.

IL est évident toutefois que cette voie mérite des améliorations et de la réfection de chaussée mais pourquoi ne pas proposer des alternatives à ce projet démesuré et excessivement coûteux .

Merçi de bien vouloir prendre en considération ma réflexion.

-cordialement, Claudie Martin habitante du territoire Gorges Causse Cevennes